

Gestion des déjections : acquis et questions émergentes pour la recherche et le développement

Auteur

Aurore Loussouarn (aurore.loussouarn@bretagne.chambagri.fr) - Chambre d'agriculture de Bretagne - pôle porcs-
aviculture

Résumé de l'intervention

Les évolutions réglementaires récentes ou à venir risquent de se traduire par une réorganisation de la répartition locale des déjections. Durcissement de la réglementation sur le phosphore, révision des normes CORPEN de rejets des bovins, disparition des quotas laitiers... Lors de l'établissement du plan d'épandage, l'élément limitant devient le phosphore et non plus l'azote, et ce, pour toutes les productions animales. Les exploitations laitières, qui jusqu'à présent assuraient un prêt de terre aux exploitations porcines pour l'épandage des déjections conserveront les surfaces épandables pour leurs propres effluents. La course au foncier risque de s'accroître dans les prochaines années dans certaines zones, avec un renchérissement du prix de la terre. Aussi, les solutions à mettre en œuvre pour pallier le manque de surfaces épandables sont identifiées et souvent déjà en marche : réduction des rejets à la source via l'alimentation, traitement et transfert des nutriments des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

De l'ordre de 400 000 t d'engrais organiques, issus de déjections porcines et avicoles seraient transférées chaque année hors de Bretagne, dont 90 % vers zones de grandes cultures. Ces échanges supposent que les élevages soient capables de mettre en œuvre des solutions techniques, tout en demeurant compétitifs sur le plan économique. Pourtant, les échanges de déjections manquent aujourd'hui de cohérence lorsque les éleveurs qui traitent leurs lisiers sont contraints d'acheter des engrais azotés minéraux. Des terres parfois disponibles localement pour l'épandage d'effluents d'élevage ne peuvent pas être utilisées. Quels sont les freins à une répartition plus cohérente des effluents d'élevages à l'échelle de nos territoires ? Certaines contraintes sont déjà identifiées, parfois réglementaires, sanitaires, souvent sociétales. Peut-on lever ces freins ? Comment ? Doit-on « communiquer » ?

Les déjections animales constituent une ressource. Leurs fonctions sont multiples : fertiliser, amender, produire de l'énergie. La grande diversité des modes de logement des animaux se traduit par la production de déjections très diverses : fumier plus ou moins mou, lisiers plus ou moins pailleux. En porcs, la séparation de phases (raclage en V) sous caillebotis permet de récolter séparément les urines et les fèces. La séparation de phases sur lisiers bruts de porcs, bovins, canard par des centrifugeuses, vis presseuse, tamis vibrant,... donne des fractions liquides et solides aux caractéristiques contrastées. Enfin, la méthanisation permet, à partir de produits de toutes origines, d'obtenir un digestat, qu'il faut pouvoir qualifier. Le projet Casdar 2009-2012 « Améliorer la caractérisation des effluents d'élevage » (Acta) a permis d'acquérir des références sur les composts de fumiers de truies gestantes, le compost de fèces de porcs en mélange avec de la paille, les issues liquides et solides de séparation de phases sur lisier bovin, mais aussi les digestats de méthanisation. Connaître les caractéristiques de ces produits, est indispensable pour mieux maîtriser leur épandage. Mais tous les produits existants n'ont encore pu être étudiés en détail. Sur le volet énergétique, le projet Casdar 2009-2012 « Intérêts conjugués d'une évacuation rapide des déjections animales et de leur méthanisation » (CRAB) a conclu

que la production de biogaz doublait entre des déjections évacuées plusieurs fois par jour de la porcherie et du lisier de porcs stocké tout le long de la bande dans le bâtiment. Comment gérer les déjections animales, dès le bâtiment, pour en tirer le maximum du potentiel de production de biogaz ? Les techniques d'épandage évoluent également. Le matériel d'épandage performant, précis et limitant la volatilisation de l'azote, déjà très largement utilisé par les éleveurs de porcs, doit être généralisé. Aujourd'hui les constructeurs cherchent à répondre au cahier des charges du label éco-épandage. Les matériels sont-ils adaptés à la diversité des produits ? Ou bien les produits doivent-ils s'adapter aux matériels ? Afin de gagner en précision à l'épandage, les méthodes de caractérisation des effluents se diversifient. Une méthode de détermination rapide des déjections a été mise au point pour les fumiers bovins, les litières de volailles et les lisiers de porcs : la spectroscopie dans le proche infra-rouge (SPIR). L'éleveur peut connaître immédiatement la valeur en azote de son effluent. Un calculateur informatique a également été conçu, pour chaque filière, pour estimer les quantités et la qualité des effluents à gérer sur l'élevage (*voir intervention suivante*).

De nouveaux questionnements émergent. Les résidus d'antibiotiques et les pathogènes représentent une très grande diversité de molécules et d'organismes qui ne réagissent pas tous de la même façon. Il est connu que certaines molécules se dégradent sous l'action de la lumière, ou encore à des couples de temps/températures garant de l'hygiénisation des produits. Mais de nombreuses questions persistent quant à leur devenir dans les déjections animales. Enfin, les apports de métaux lourds (cuivre, zinc) au sol ont déjà beaucoup diminués du fait de la réglementation des épandages en azote, et de la limitation des taux d'incorporation dans les aliments. En réduisant les épandages via le phosphore, les doses de cuivre et de zinc sont également limitées. Ces mesures font ainsi reculer le risque de phytotoxicité. Mais ces éléments traces métalliques sont aussi regardés de près dans les composts exportés, plus concentrés que les déjections brutes.